



Marguerite Bérard

Directrice des Réseaux France et Membre du Comité exécutif du Groupe BNP Paribas

S'ENGAGER POUR PLUS D'INCLUSION

Développer une économie qui ne laisse personne au bord de la route est une priorité pour notre pays. C'est un engagement que le **Groupe BNP Paribas** est fier de porter.

Nous mettons ainsi en place, depuis le 1^{er} janvier 2019, un plafonnement mensuel des frais liés aux incidents de paiement de 25 euros par mois pour nos clients en situation de fragilité financière. Nous avons également fait le choix de proposer gratuitement à leur intention une offre spécifique, le Forfait de Compte.

Nous intensifions nos actions d'éducation financière : depuis 3 ans, nous organisons dans nos agences des ateliers autour du jeu « Dilemme, faire le bon choix » développé

par notre partenaire Crésus. Nos centres en solutions budgétaires, qui sont nos pôles dédiés à l'accompagnement des clients plus vulnérables, ont reçu le mois dernier le label « Human for Client » de l'Institut National de la Relation Client (INRC).

Membre de notre Groupe, Nickel apporte aussi des solutions inclusives et simples, dont le succès - plus d'un million de clients depuis août 2018 - montre qu'il répond à un vrai nouveau besoin.

Enfin, **BNP Paribas**, partenaire de l'Adie depuis 30 ans, continue à renforcer sa présence aux côtés des associations œuvrant pour plus d'inclusion sociale.